

Darmanin-Le Pen : leur sale entente cordiale !

Mieux que France-Irlande ce dimanche, on nous avait promis LE match. À la droite extrême Darmanin, le ministre de l'Intérieur. À l'extrême droite, Marine Le Pen. C'était jeudi 11 février, à la télé. Les téléspectateurs ont semble-t-il préféré d'autres divertissements. Cela dit, le ton est donné des temps à venir, entre démagogie raciste et calculs politiques pour 2022.

De faux ennemis avec échanges amicaux

Pour Darmanin, il fallait préparer la mise en scène d'un futur duel de second tour de la présidentielle de 2022. Macron voudrait apparaître, avec ses sous-fifres comme Darmanin-la matraque !, comme le meilleur barrage contre l'extrême droite et pour « la démocratie », celle des riches dans laquelle nous vivons. De l'autre côté, la présidente du Rassemblement national veut se donner des airs de candidate sérieuse et responsable. Mais de choc il n'y en eut guère.

Darmanin et Le Pen se sont fait des politesses, se complimentant parfois, se critiquant rarement. Car les points communs entre ces deux-là sont nombreux. À commencer par la démagogie raciste contre les musulmans, accusés de tous les maux. Les propositions que Darmanin venait présenter devant les caméras ont été appuyées par Le Pen. Le ministre de l'Intérieur en a même rajouté en qualifiant la représentante de l'extrême droite de « molle » face à l'islam. Un beau cadeau qu'elle a vite accepté : elle s'est payé le luxe d'apparaître posée, laissant le valet de Macron déverser sa haine. Elle savait derrière son sourire que ceux qui sont sensibles au racisme préféreront toujours l'original à la copie.

Des solutions mensongères face à nos vrais problèmes

Mais le racisme n'est pas le seul point commun à nos deux politiciens. L'autre est le silence devant nos problèmes quotidiens. Les commerçants ruinés ? Rien ou très peu. Les travailleurs licenciés un peu partout dans le pays ? Rien, vraiment rien. Les queues devant les centres d'aide alimentaire ? Rien non plus. Pourtant comment ne pas voir les plus de

six millions de chômeurs et les dix millions de pauvres ? Les impayés de loyer qui explosent au point que les expulsions de mars ont été décalées en juin ?

Évidemment, Darmanin n'a pas critiqué les centaines de milliards donnés au patronat sans contreparties. Mais rien non plus du côté de Le Pen, qui se présente pourtant comme la protectrice des Français modestes, il est vrai uniquement par temps électoral.

L'intérêt des travailleurs n'est pas leur préoccupation

Dans la vraie vie ils ont le même programme. Depuis que Macron a été élu, il n'a fait que servir les très riches, s'en prendre aux droits des travailleurs, expulser les migrants traités de manière honteuse et criminelle, réprimer toute contestation, brutalité policière à l'appui. Le Pen ne pouvait qu'approuver, elle qui ne dit rien non plus contre ses amis du grand patronat.

Alors que les théâtres et les cirques sont fermés, ces deux-là nous ont fait un vrai numéro de clowns, avec celui qui pèle les oignons et l'autre qui pleure. Très ennuyeux. Au prochain débat entre Marine Darmanin et Gérard Le Pen, ce sera sans nous. Et, sans attendre les prochaines élections, cela démange de les faire taire.

Birmanie : grèves contre la dictature

Après dix ans de « démocratisation », lundi 1^{er} février, l'armée a repris directement le pouvoir en Birmanie. Les arrestations politiques se sont multipliées. Mais, depuis dix jours, les rassemblements sont massifs et quotidiens dans les grandes villes. Parties d'étudiants et d'ouvrières du textile, les manifestations sont accompagnées de grèves importantes dans l'industrie textile, mais également dans certaines mines ou parmi les fonctionnaires. L'armée n'a pas encore gagné.

Des augmentations au compte-goutte

Plusieurs directeurs d'établissement de santé s'étaient engagés à verser un complément de salaire aux médico-sociaux qui ont été lésés lors des augmentations l'an dernier. Le gouvernement par l'intermédiaire des ARS les a rappelés à l'ordre. Mais on attend toujours !

Depuis leur création, ces organismes ont pour unique but de mettre en place des restrictions budgétaires, de supprimer des lits et des postes.

Quand la direction malmène les cadres

Les faisant-fonction de cadre ne sont guère ménagés par la direction. Désormais, un seul par an pourra prétendre à la formation. Quant à ceux déjà en place, ils se voient imposer une astreinte supplémentaire. Finalement mieux vaut rester infirmier ou infirmière.

L'encadrement est de plus en plus délicat, car il est demandé de faire travailler plus et dans des conditions dégradées. Pas de quoi donner envie d'y aller.

Budget formation en berne

Il y a quelques années, nous pouvions demander des formations et y aller à plusieurs. Puis, peu à peu, les conditions se sont dégradées. Il fallait ne pas en avoir fait dans les trois années précédentes. Maintenant c'est cinq ans. Cela n'empêche pas la direction de mettre en place des feuilles d'évaluation de plus en plus longues où les compétences demandées sont plus importantes, et cela sans formation !

Effectifs : rien de nouveau

Il manque toujours du personnel sur le CHN. La direction assure qu'elle fait le nécessaire dans ce domaine pour recruter des infirmières et des aides soignantes. Pour l'instant, ce que l'on voit dans les services ce sont des renforts, des suppressions de congés à la dernière minute et des collègues sous contrat à qui la direction ne propose rien d'autre que des CDD.

On fait quoi le jour d'après ?

Même s'il est parfois difficile d'avoir un rendez-vous, la vaccination de l'ensemble des travailleurs de la santé a commencé. Un vaccin, c'est censé provoquer une réaction immunitaire et le corps a besoin de repos. À Saint-Lô en Normandie, des services se sont retrouvés en difficulté de fonctionnement, car une partie du personnel est clouée au lit...

La solution ? Ne va pas vacciner tout le personnel d'un même service en même temps ? Sauf que les livraisons dans les hôpitaux sont souvent connues au jour le jour, et alors il faut détacher les salariés de leur travail quotidien... et des rendez-vous d'une journée entière peuvent être annulés. Bref, un joyeux bordel, résultat d'une énième politique sans les moyens adéquats et surtout sans les effectifs de soignants suffisants.

Réquisition !

Il fait froid. Il neige. Une centaine de personnes sans-abris, accompagnées de militants associatifs, ont occupé l'Hôtel-Dieu, un hôpital parisien, pour réclamer un hébergement. Ils ont obtenu d'être relogés : certains à l'hôtel, d'autres en centre d'hébergement d'urgence. Une victoire donc. Mais des milliers d'autres sont toujours à la rue et les places dans les structures existantes, comme le Samu social, sont nettement insuffisantes.

Macron avait affirmé qu'il ne voulait plus de personnes sans domicile lors de ses vœux fin 2017... Une loi, pas appliquée pour le moment, autorise l'État à réquisitionner des logements vacants. Mais entre le droit à une vie décente et le droit de propriété, le gouvernement a choisi ce dernier.

« On a l'impression d'avoir les miettes. Pourtant notre métier est essentiel. »

Dans le Loir-et-Cher, une quinzaine d'aides à domicile en milieu rural (ADMR) sont en grève illimitée depuis le 21 décembre, réclamant une meilleure organisation des plannings, des CDI à temps plein, un taux horaire à 12 euros, une requalification de leur métier et une indemnité kilométrique à 0,50 euro. Elles dénoncent un système financé par l'argent public, mais qui produit des travailleurs pauvres.

Pendant le confinement, elles s'étaient rassemblées autour d'une page Facebook, puis s'étaient retrouvées en juillet lors de journées de grève aux côtés d'autres salariés de la santé. Et depuis elles ne lâchent pas.

Cars Macron : des promesses à la réalité

Une quinzaine de salariés de Blablabus, anciennement Ouibus, vont être licenciés à la suite de la délocalisation de leur service. La loi Macron en 2015 qui ouvrait le secteur du transport en autocar à la concurrence devait créer « 22 000 emplois directs ». Ces licenciements vont faire passer le nombre de salariés directs de Blablabus de 57 à 42 : ils étaient entre 300 et 400 en 2015.